

## ARS OCCITANIE

# Avis d'appel à candidatures médico-social pour la création de 9 plateformes d'accompagnement et de répit

Annexe 1 : cahier des charges

**Autorité compétente pour l'appel à candidatures :**

Agence Régionale de Santé Occitanie  
26-28 Parc-Club du Millénaire  
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001  
34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

## 1- Objet de l'appel à candidatures :

Les plateformes d'accompagnement et de répit ont été créées dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012 (mesure 1b). Leur déploiement se poursuit dans le cadre de la mesure 28 du Plan Maladies Neuro-Dégénératives (PMND) 2014-2019.

En effet, la circulaire du 7 septembre 2015 relative à la mise en œuvre du PMND prévoit le financement de 7 PFR pour l'ex région Midi-Pyrénées et 2 PFR pour l'ex région Languedoc-Roussillon.

L'objectif de cet appel à candidature est de compléter l'offre de service existante par l'installation de neuf plateformes d'accompagnement et de répit (PFR) supplémentaires.

Ainsi, les territoires ciblés pour l'installation de ces 9 PFR sont :

- L'Ariège
- L'Aveyron
- Le Gard
- Le Gers
- Le Lot
- La Lozère
- Les Hautes-Pyrénées
- Le Tarn
- Le Tarn-et-Garonne

Les PFR s'adressent aux proches aidants d'une personne âgée atteinte d'une maladie neuro-dégénérative ou en perte d'autonomie afin de leur apporter un soutien dans l'accompagnement de leur proche et dans le souci de favoriser son maintien à domicile.

Il s'agit d'un dispositif spécifiquement dédié aux proches aidants, créé face au constat d'épuisement de nombreux aidants et de dégradation de leur propre état de santé, les aidants accompagnant souvent seuls leur proche malade. Apporter un soutien accru aux proches aidants, en adéquation avec leur besoins, par des professionnels formés constitue effectivement un axe fort du PMND.

## 2- Contexte

La région Occitanie dispose actuellement de 18 PFR installées sur 11 départements. La cartographie est annexée à l'avis d'appel à candidature.

dpt	nb de PFR	porteurs des PFR	communes d'implantation
<b>Ariège</b>	0		
<b>Aude</b>	1	Centre Hospitalier de Limoux/Quillan : EHPAD Chenier	Limoux
	1	Centre Hospitalier de Narbonne : Centre accueil de jour Auxilia	Narbonne
<b>Aveyron</b>	1	PFR co-portée par l'Union des Mutuelles Millavoises : EHPAD les Cheveux d'Anges/ Association de Service à Domicile ADMR Conques-Nauviale : accueil de jour autonome de St Cyprien / Centre de ressources Alzheimer Valadou du CCAS de Montézic : EHPAD de Saint Amans des Côts	Millau, Saint-Cyprien sur Dourdou et Saint-Amans des Côts
<b>Gard</b>	1	Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze : EHPAD Les 7 Sources	Bagnols sur Cèze
	1	Réseau Vivadom Autonomie : Centre accueil de jour Les Jardins d'Alois	Nîmes
<b>Haute-Garonne</b>	1	Association Notre Dame de Joie : EHPAD Domaine de La Cadène	Toulouse
	1	Sicasmir de Saint-Gaudens : Centre accueil de jour	Valentine
	1	AFC : centre accueil de jour autonome Jean-Pierre Cambou	Montastruc la Conseillère
<b>Gers</b>	1	Union Départementales des Mutuelles du Gers : Centre accueil de jour autonome Relais Cajou	Auch
<b>Hérault</b>	1	Les Maisons de retraite publiques de Frontignan La Peyrade : EHPAD Les Muscates	Frontignan

	1	Centre accueil de jour de l'Association Ciel Bleu	Montpellier
	1	Centre hospitalier de Béziers : EHPAD La Pinède	Béziers
<b>Lot</b>	1	Institut Camille Miret : accueil de jour Alzheimer Glanes	Glanes
<b>Lozère</b>	0		
<b>Hautes-Pyrénées</b>	1	Centre hospitalier de Bigorre : EHPAD de l'Ayguerote	Tarbes
<b>Pyrénées Orientales</b>	1	Association le Grand Platane : Centre accueil de jour	Perpignan
	1	Centre Hospitalier de Prades : Centre accueil de jour autonome	Prades
<b>Tarn</b>	1	Association ADAR : Centre accueil de jour autonome	Aussillon
<b>Tarn et Garonne</b>	1	Association APAS 82 : accueil de jour	Montauban

### 3- Calendrier de l'appel à candidatures

ETAPES	CALENDRIER
Fenêtre de dépôt des candidatures	Du 1/12/2017 au 01/02/2018
Commission ARS de sélection des projets	Mars 2018
Notification des décisions	Mars 2018
Signature des conventions	Avril 2018
Installation de la PFR et financement	Au plus tard septembre 2018

### 4- Cahier des charges

Le cahier des charges est annexé au présent avis et téléchargeable sur le site de l'ARS Occitanie [www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr). Des précisions complémentaires pourront être sollicitées par messagerie électronique à l'adresse suivante : [ars-oc-dosa-appel-projets-ms@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dosa-appel-projets-ms@ars.sante.fr).

### 5- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra décrire le projet en réponse aux besoins décrits par le cahier des charges (annexe 1). Ce dossier doit comporter 30 pages au maximum et être paginé, il comprendra a minima les items suivants:

- Présentation du porteur ;
- Analyse des besoins et ressources du territoire notamment lien avec les PFR existantes;
- Projet de service incluant les modalités d'organisation et de fonctionnement, dont modalités d'accueil et d'accompagnement envisagées, prestations prévues en indiquant leur finalité ; les acteurs impliqués, le lieu de la prestation, leur fréquence, les modalités d'évaluation, ...
- Zone géographique couverte / territoire d'intervention et données de population ;
- Plan de communication (actions envisagées à destination des professionnels et des proches aidants) ;
- Modalités de partenariats déjà existantes et envisagées ;
- Tableau prévisionnel des effectifs (ETP et fonction) ;
- Plan de formation prévisionnel dont lien avec le pôle maladies neuro-dégénératives (MND) Occitanie ;
- Plan des locaux (avec identification et surface de chaque pièce);
- Budget prévisionnel ;
- Calendrier de la mise en œuvre.

L'avis formalisé du Conseil Départemental devra être joint au dossier de candidature.

## 6- Modalités de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature devront être réceptionnés au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2018 à minuit (date de réception faisant foi), en une seule fois, selon les modalités suivantes au choix :

- Envoi du dossier, un exemplaire format papier et un exemplaire format dématérialisé (clé USB), par voie postale à l'adresse de la délégation départementale de l'ARS de votre ressort (à l'attention du pôle médico-social);
- Dépôt du dossier (un exemplaire format papier et un exemplaire format dématérialisé) directement sur place, à la délégation départementale de l'ARS de votre ressort ;
- Envoi par mail (en format dématérialisé) à l'adresse électronique de la délégation départementale de l'ARS de votre ressort avec en objet « réponse appel à candidatures PFR – Personnes Agées ».

## 7- Modalités d'instruction des dossiers et conventionnement

Une commission de sélection régionale composée de représentant ARS se réunira en mars 2018 afin d'émettre un avis sur les dossiers de candidatures. Cette commission étudiera les projets au regard de la complétude du dossier déposé et de la pertinence des projets proposés au regard des critères du cahier des charges.

Après avis de la commission, la Directrice Générale de l'ARS déterminera les 9 projets retenus qui feront l'objet d'un conventionnement entre le porteur du projet PFR et l'ARS.

## 8- Coordonnées des Délégations Départementale de l'Agence Régionale de Santé

Délégation départementale de l'ARIÈGE  
1, Bd Alsace Lorraine - BP 30076  
09008 FOIX cedex - 05 34 09 36 36  
Mail: ARS-OC-DD09-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr

Délégation départementale de l'AVEYRON  
4, rue de Paraire  
12000 RODEZ - 05 65 73 69 00  
Mail: ARS-OC-DD12-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr

Délégation départementale du GARD  
6, rue du Mail – CS 21001  
30906 NIMES cedex 2  
Mail: ARS-OC-DD30-PERS-AGEES@ars.sante.fr

Délégation départementale du GERS  
Cité Administrative - Place de l'Ancien Foirail  
32020 AUCH cedex 9 - 05 62 61 55 55  
Mail: ARS-OC-DD32-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr

Délégation départementale du LOT  
Cabazat - Route de Lacapelle  
46000 CAHORS - 05 81 62 56 00  
Mail: ARS-OC-DD46-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr

Délégation départementale de la LOZERE  
Immeuble Le Saint-Clair  
Avenue du 11 Novembre  
BP 136 – 48005 Mende Cedex  
Mail : ARS-OC-DD48-OSA@ars.sante.fr

Délégation départementale des HAUTES-PYRÉNÉES  
Place Ferré - BP 1336  
65013 TARBES cedex 9 - 05 62 51 79 79  
Mail: ARS-OC-DD65-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr

Délégation départementale du TARN  
44, Bd Maréchal Lannes - Cantepau  
81000 ALBI - 05 63 49 24 24  
Mail: ARS-OC-DD81-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr

Délégation départementale du TARN ET GARONNE  
140, Avenue Marcel Unal - BP 731  
82013 MONTAUBAN cedex 9 - 05 63 21 18 79  
Mail: ARS-OC-DD82-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr